



RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE CHARLESBOURG SUR L'URBANISME
 ANNEXE I - ZONAGE
 EXTRAIT DU FEUILLET 1306-2 ZONES INONDABLES

**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
 DU TERRITOIRE
 DIVISION DE L'URBANISME**

Date du plan : 2011-02-15
 No du règlement : R.C.A.4V.Q.31 No du plan : RCA4VQ31A01
 Préparé par : M.M. Échelle : 1:2 000

Directeur
 Service de l'aménagement du territoire